



Municipalité  
du Canton  
d'Orford



STATION TOURISTIQUE  
**MAGOG  
ORFORD**

Canton d'Orford, le 8 avril 2009

À tous les propriétaires riverains

Objet : Renaturalisation des rives

---

Mesdames,  
Messieurs,

Le programme de renaturalisation des rives revient à nouveau en 2009. Suite au franc succès des ateliers tenus au cours des deux dernières années, la municipalité du Canton d'Orford reconduit son programme pour 2009. Ainsi, deux (2) ateliers d'information et de distribution d'arbustes se dérouleront les samedis 30 mai et 29 août 2009. Ces ateliers se dérouleront de 10 h 00 à 12 h 00 à la mairie située au 2530, chemin du Parc au village de Cherry River. Pour y participer, vous devez d'abord vous inscrire et indiquer votre commande d'arbustes en fonction des espèces offertes et des formats disponibles (voir sur le formulaire). Lors de ces ateliers, des conseils techniques vous seront donnés et un certificat d'autorisation obligatoire vous sera remis pour la plantation à votre propriété. Le formulaire et les détails de ces ateliers sont disponibles sur le site Web de la municipalité à [www.canton.orford.qc.ca](http://www.canton.orford.qc.ca).

Comme vous le savez sans doute, la municipalité a adopté un règlement qui protège la rive des lacs et des cours d'eau sur 10 mètres. Dans cette bande, aucun travaux, aucun ouvrage, aucun abattage d'arbres autre qu'une coupe sanitaire, aucun creusage, aucun déblai, aucun remblai, aucune construction, aucun contrôle de la végétation (incluant la tonte du gazon et le débroussaillage) n'est permis (article 12.6 du *Règlement numéro 800*). N'hésitez pas à vérifier avant de planifier des travaux qui pourraient toucher la bande riveraine.

Aussi, nous vous encourageons à participer en grand nombre à ces ateliers de renaturalisation et à faire circuler l'invitation et le formulaire joint auprès de vos membres et amis. Pour obtenir des renseignements concernant la protection des rives et la réglementation en vigueur, contactez un inspecteur du service d'urbanisme et de l'environnement de la municipalité.

Nous vous souhaitons une bonne saison estivale 2009.

Prenez note que le 30 mai, une deuxième séance en après-midi sera prévue au lac Bowker pour les propriétaires riverains qui participeront au programme. Les coordonnées de cette deuxième séance seront communiquées et accessibles par le biais de l'Association des propriétaires riverains du lac Bowker au [www.aprlb.org](http://www.aprlb.org).

Danielle Gilbert  
Directrice générale

DG/vc

p.j. Formulaire de demande et d'inscription



Municipalité  
du Canton  
d'Orford



## Formulaire de demande d'achat à l'atelier de renaturalisation

- Date et heure :  Le 30 mai 2009 de 10 h à 12 h à la mairie  
 Le 30 mai 2009 de 13 h à 15 h au lac Bowker (adresse à confirmer)  
 Le 29 août 2009 de 10 h à 12 h à la mairie

**3 \$ par arbuste de 1 gallon commandé, pour un maximum de 10 plants par résidence jusqu'à épuisement des stocks.**

**Gratuit pour les arbustes de 20 cm de hauteur (jusqu'à épuisement des stocks).**

<b>Nom</b>			
<b>Adresse</b>			
		<b>Téléphone</b>	
<b>Commande</b> (Indiquez le nombre de plan désiré pour chaque variété et chaque format)	<b>Nom de l'arbuste</b>	<b>Petits plants (20 cm de hauteur)</b>	<b>Gros 1 gallon</b>
	<b>Myrique baumier</b> (Myrica gale)		
	<b>Saule arbustif</b> (Salix spp)		
	<b>Ronce odorante</b> (Rulus odorantes)		
	<b>Spirée à larges feuilles</b> (Spirea latifolia)		
	<b>Vigne des rivages</b> (Vitis riparia)		

La fourniture des arbustes exige votre présence lors de l'atelier de distribution qui donnera les conseils techniques et le certificat d'autorisation requis. Chaque personne est responsable de prendre livraison des arbustes. Toute commande reçue et annulée **moins de 5 jours** avant la date de l'atelier sera facturée au requérant, au coût d'achat par la municipalité des arbustes qui n'auront pas pris preneur.

Confirmez votre présence en retournant ce formulaire avant le 15 mai 2009 16 h pour l'atelier du 30 mai 2009 et avant le 14 août 2009 16 h pour l'atelier du 29 août 2009 à l'adresse suivante : 2530, chemin du Parc, Canton d'Orford J1X 8R8, par télécopieur au 819-843-2707 ou par courriel à [charland@canton.orford.qc.ca](mailto:charland@canton.orford.qc.ca).

2530, chemin du Parc  
Orford QC J1X 8R8  
Tél.: (819) 843-3111






Télécopieur:  
(819) 843-2707

Site web:  
[www.canton.orford.qc.ca](http://www.canton.orford.qc.ca)

Signé par : \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

## Liste des espèces disponibles

Nom	Distance de la rive	Emplacement Ensoleillement	Sol	Taille à maturité	Particularités
Myrique baumier <i>Myrica gale</i>	0-2 m		Humide, pauvre, acide à très acide	↑ 1,2 m ↔ 2 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tolère les inondations printanières;</li> <li>Propriétés brise-glace;</li> <li>Idéal pour la renaturation des rives.</li> </ul>
Saule arbustif <i>Salix ssp</i>	+0 m		Humide à très humide, pauvre à riche, acide à alcalin	↑ 3 m ↔ 0,3-1 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>Petites feuilles allongées argentées;</li> <li>Taille arbustive, mais apparence d'un arbre miniature;</li> <li>Tige facilement et demande peu d'entretien.</li> </ul>
Cornouiller stolonifère <i>Cornus stolonifera</i>	+1 m		Moyennement humide à très humide, riche, légèrement acide ou alcalin	↑ 2 m ↔ 3 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rameaux de couleur rouge;</li> <li>Feuillage vert foncé devenant rouge à l'automne;</li> <li>Fleurs blanches au printemps puis petits fruits blancs non comestibles à l'automne.</li> </ul>
Spirée à larges feuilles <i>Spiraea latifolia</i>	+2 m, stabilisation des pentes et murets		Moyennement humide, pauvre, neutre	↑ 1,5 m ↔ 1,5 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>Floraison estivale à l'extrémité des branches, en épis, rose ou blanc;</li> <li>S'adapte très facilement.</li> </ul>
Vigne des rivages <i>Vitis riparia</i>	En haut des murets et enrochements		Moyennement humide, plus ou moins riche, légèrement acide	↔ 2 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plante grimpante pouvant atteindre 15 m de haut sur support;</li> <li>Idéal pour renaturer l'aspect des murets et enrochements;</li> <li>Feuilles rougissantes à l'automne;</li> <li>Petits fruits bleus attirants les oiseaux.</li> </ul>

Pour voir des photos des espèces, vous pouvez consulter le document «Liste d'arbustes indigènes ou naturalisés recommandés pour le reboisement des bandes riverains en milieu résidentiel – région Estrie» en visitant le site Internet de la MRC de Memphrémagog, dans la section environnement / qualité de l'eau :

[http://www.mrcmemphremagog.com/qualite\\_eau.html](http://www.mrcmemphremagog.com/qualite_eau.html)